



ANNEXE 8 : Droit à l'image

Je soussigné Mme/M
.....

Ou représenté par :

Mme/M

Résident(e) à l'EHPAD Marie Rivier, 02 Boulevard Sainte Marie, 07700 Bourg-Saint-Andéol

Autorise - n'autorise pas (barrer la mention inutile)

- La prise de photographies dans le cadre des activités quotidiennes, des animations et des sorties organisées par l'établissement,
- La diffusion des photographies réalisées pour les usages suivants :
 - Exposition de photographies au sein de l'établissement,
 - Publication dans le journal des résidents,
 - Publication sur le site internet de l'établissement,
 - Diffusion dans le cadre des articles transmis à la presse locale et aux partenaires (Associations)

Cette autorisation est valable pour une durée indéterminée et pourra être révoquée à tout moment. Les photographies ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus. La publication ou la diffusion des photographies ne devront pas porter atteinte à la dignité, à la vie privée ou la réputation de la personne photographiée.

Conformément à l'article 9 du code civil, le libre accès aux données photographiques est garanti ainsi que la possibilité de vérifier l'usage qui en est fait et le droit de retrait des photographies.

Fait à Bourg-Saint- Andéol, le

Le Résident ou son Représentant Légal

Précédé de la mention « Lu et Approuvé, bon pour accord